

3 QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES À M. LAURENT KURTH CONSEILLER D'ÉTAT EN CHARGE DU DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE LA SANTÉ

Quel est actuellement le contexte neuchâtelois relatif à la problématique des proches aidants ?

La population a pris conscience ces 20 dernières années de l'importance du travail d'éducation et de prise en charge des enfants, ce qui s'est traduit par de nombreuses adaptations dans nos systèmes sociaux, fiscaux et dans les structures de prise en charge. La reconnaissance de l'implication d'un proche dans le soutien régulier à un parent, un conjoint ou encore à un voisin doit connaître la même évolution dans les prochaines années. C'est d'autant plus important que la proportion de personnes de plus de 80 ans est appelée à doubler dans les prochains 5 ans et que celles et ceux qui les accompagnent, faute de soutien et de reconnaissance, risquent de s'isoler et de s'épuiser.

Comment le Conseil d'Etat a-t-il prévu de répondre aux besoins de cette population ?

La reconnaissance de l'implication des proches aidants constitue l'un des 7 piliers de la planification médico-sociale adoptée récemment par le gouvernement. Elle prévoit des actions de formation, d'échange, de répit pour les personnes concernées. Et elle visera aussi une plus grande reconnaissance, par des actions de sensibilisation de tous les milieux, avec l'objectif de favoriser la conciliation la plus harmonieuse entre cet engagement en faveur d'un proche et les autres activités : familiales, professionnelles, sociales, etc.

Quel est l'objectif d'une telle journée intercantonale pour Neuchâtel ?

Il s'agit avant tout de marquer notre reconnaissance à celles et ceux qui s'engagent au quotidien ou très régulièrement aux côtés d'un conjoint, d'un parent ou d'un voisin et de leur dire l'importance que la collectivité accorde à cet engagement. Cette journée sera aussi l'occasion d'une plus large sensibilisation et à la présentation de l'offre qui existe déjà pour soutenir, accompagner et soulager celles et ceux qui consacrent de leur temps et de leur énergie à l'accompagnement d'un proche.